

Portail des concours

Tous les concours de la fonction publique hospitalière

Psychologue

Informations sur le concours

Publié le :	02-09-2026
Filière :	Filière soins
Catégorie :	A
Type(s) de concours :	Sur titres
Voie(s) d'accès :	Interne, Externe
Nombre de postes offerts par l'établissement :	2
Adresse d'envoi email des candidatures :	asma.saib@departement13.fr
Date du concours :	20-11-2026
A propos du poste :	

Le psychologue est placé sous l'autorité hiérarchique du Directeur des Maisons de l'Enfance et de la Famille des BDR. Il conçoit, élabore et met en oeuvre des actions préventives, thérapeutiques et de recherche à travers des démarches garantissant la prise en compte de la vie psychique des individus, le fonctionnement des groupes et leur interaction avec l'organisation afin de promouvoir l'autonomie et le respect de la personne.

Informations sur l'établissement

Nom : DIRECTION DES MAISONS DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE DES BDR
Ville : 13006 Marseille

Pour candidater

Date limite de candidature : 01-10-2026

Conditions de candidature :

Les candidats doivent satisfaire aux dispositions du Code général de la fonction publique et être titulaire de :

-1/ de la licence et de la maîtrise en psychologie qui justifient en outre de l'obtention

- a) soit d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en psychologie,
- b) soit d'un diplôme d'études approfondies en psychologie comportant un stage professionnel dont les modalités sont fixées par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur,
- c) soit d'un des titres figurant sur une liste fixée par arrêté du ministre chargé de la santé

- 2/ de la licence et d'un master mention psychologie comportant un stage professionnel dont les modalités sont fixées par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur

- 3/ de titres/diplômes étrangers reconnus comme équivalents aux titres et diplômes mentionnés ci-dessus selon les conditions fixées au 5° de l'article 1er du décret n°90-255 du 22/03/1990

- 4/ du diplôme de psychologie délivré par l'école des psychologues praticiens de l'Institut catholique de Paris

- 5/ d'une qualification reconnue comme équivalente à l'un des titres ou diplômes mentionnés ci-dessus (chapitre 3 décret n°2007-196 du 13/02/2007)

Et possédant la nationalité française ou étant ressortissant des Etats membres de la Communauté européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen autre que la France,

- Jouissant des droits civiques, se trouvant en position régulière au regard du code du service national, n'ayant pas de mentions inscrites au B2 et au FIJAISV., et, remplissant les conditions d'aptitudes physiques exigées pour l'exercice de la fonction compte tenu des possibilités de compensation de handicap.

Pièces à fournir :

Lettre de motivations et demande de participation au concours,

copie des diplômes curriculum vitae comportant une description précise des fonctions de psychologue exercées,

fiches de poste, certificats de travail précisant les fonctions de psychologue, CNI

relevés de stage, de formation, de différents travaux réalisés,

copie de la carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité,

Le cas échéant, une attestation d'honorabilité datant de moins de 3 mois à télécharger sur le site : <https://honorabilite.social.gouv.fr> délivrée sous quinze jours, si aucune mention n'est inscrite au B2 et au FIJAISV.

Le cas échéant, un état de services publics

Mail pour l'envoi des candidatures : asma.saib@departement13.fr

Adresse postale pour l'envoi des candidatures : Monsieur Le Directeur DIRECTION DES MAISONS DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE DES BDR, 12 RUE SAINT ADRIEN, 13006 MARSEILLE.